

Agent ou agente technique en électricité (Concours 2026-168)

Ingénierie

Poste temporaire (6 mois) – Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Responsabilités générales et objectifs de la fonction

L'agent technique en électricité ou l'agente technique en électricité effectue différents travaux à caractère technique et administratif reliés à la conception, à l'élaboration et à la réalisation de projets de distribution électrique et d'éclairage extérieur. De plus, le travail consiste à établir des estimations de coûts, à rédiger des devis, à confectionner des documents contractuels, à préparer des appels d'offres, etc.

Exemple des tâches principales sont :

- Effectuer des relevés, des essais, des vérifications, des inspections, des analyses nécessaires à la conception, à l'élaboration et à la réalisation de projets d'éclairage.
- Effectuer ou vérifier des calculs portant, entre autres, sur les charges de circuits, les sources lumineuses, le niveau d'éclairage, de câblage, de contrôle et de mesure, etc.
- Déterminer le choix de l'appareillage et de l'équipement.
- Établir des estimations du coût de construction dans sa spécialité en effectuant les calculs appropriés.
- Élaborer, en tenant compte de la conception d'autres disciplines, des projets touchant les domaines de distribution électrique, d'éclairage extérieur tout en respectant les normes les règlements et les codes pertinents.
- Rédiger des devis de construction, les documents contractuels et préparer les appels d'offres.
- Participer de façon générale, aux divers travaux de planification, de conception, d'élaboration, de contrôle et de surveillance de projets et le représenter au besoin.
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme technique d'études collégiales ou l'équivalent;
- L'emploi nécessite de deux (2) à trois (3) années d'expérience;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Détenir la carte d'attestation du cours de santé et de sécurité générale (ASP) décernée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction
- Maîtrise de la suite MS Office
- Bilinguisme, français et de l'anglais, parlé et écrit;

Serait considéré comme un atout:

- En technologie de l'électronique industrielle, technologie de l'électricité, génie électrique ou dans une discipline connexe, ou une formation jugée équivalente
- Maîtriser AutoCAD
- Posséder une expérience pertinente en éclairage extérieur ou éclairage routier.
- Posséder une bonne connaissance des codes et normes électriques applicables au Québec, ainsi que des normes et recommandations de l'IES en matière d'éclairage.
- Posséder une expérience avec un logiciel de calcul et de simulation photométrique, notamment AGi32

Horaire : 35 heures par semaine

Du lundi au jeudi inclusivement, de 8 h 00 à 16 h 30 moins 45 minutes pour le repas; le vendredi, de 8 h 00 à midi.

Période d'affichage

Du 5 au 18 octobre 2026

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur « Explorer les emplois disponibles ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **18 octobre 2026**.